

COMMUNE DE SOUVIGNY – 03210

AVIS DE CONSULTATION SELON PROCEDURE ADAPTEE

- I. **Identification de l'organisme qui passe le marché :** MAIRIE DE SOUVIGNY (03210) – Service Marchés Publics – 1, Place Henri Coque – 03210 SOUVIGNY – Tel : 04.70.43.60.38 – Fax : 04.70.43.66.18 – courriel : a.macaire@ville-souvigny.com
- II. **Procédure de passation :** Marché à procédure adaptée de services passé en application des articles 26 II 2° - 28 et 30 du Code des Marchés Publics.
- III. **Objet du marché :** ENTRETIEN ET ACCORD DE L'ORGUE CLICQUOT DE L'EGLISE ST-PIERRE ET ST-PAUL DE SOUVIGNY (03210)
- IV. **Description des prestations :** L'entretien consistera en
 - Vérification (avec retouches si nécessaire) de la partition du Prestant
 - Accord de tous les jeux d'anches

Pour mémoire :

POSITIF (C1-D1-D5)

Cromorne 8'

Trompette 8'

GRAND ORGUE

Trompette 8'

Clairon 4'

Voix humaine 8'

RÉCIT (C3-D5)

Hautbois 8'

PÉDALE (F0-A2)

Trompette 12'

Clairon 6'

- Retouche d'accord des fonds (y compris mutations et mixtures).
- Contrôle de la pression du vent des soufflets et huilage du ventilateur.

- Réglage de la mécanique, avec, si besoin, confection des fournitures nécessaires, en copies des anciennes, qui seront soigneusement conservées à la tribune.
- Colmatage d'éventuelles petites fuites sur les soufflets

V. **Délai d'exécution prévisionnel** : Mai 2013

Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale des prestations pour ce lot est fixée à 36 mois.

VI. **Justificatifs à fournir** :

Conditions fixées aux articles 43 à 45 du C.M.P.

Les candidats devront fournir l'imprimé DC1 pour la lettre de candidature accompagnée de l'habilitation en cas de groupement ; DC2 pour la déclaration du candidat.

A défaut ou en complément : Renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques, et financières du candidat :

- Description des moyens humains et matériels dont dispose le prestataire pour faire face à la bonne exécution des prestations.
- Présentation d'une liste des principales prestations exécutées aux cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée, si possible, d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes (les références présentées doivent porter sur des prestations associées similaires à l'objet du marché) ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 43 et 44 du C.M.P.
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi prévu dans le code du travail.

VII. **Choix et classement des offres** :

Analyse à partir du devis détaillé, de la note méthodologique et des éléments de la candidature.

Critères hiérarchisés de la manière suivante : **Coût de l'intervention (40%), et la qualité de l'intervenant (60%).**

VIII. **Date limite de réception des offres** : les offres seront remises en mairie (service des marchés publics) ou transmises en recommandé avec AR, au plus tard, pour le **vendredi 15 février 2013 à 12h00**. L'enveloppe extérieure portant la mention « Entretien et réglage de l'orgue Clicquot de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul – NE PAS OUVRIR »

IX. **L'offre devra contenir** : un devis détaillé et une note méthodologique succincte pour chaque type d'intervention. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue

française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : l'euro.
Aucun dossier de consultation n'est à retirer.

- X. **Une visite sur site obligatoire** : contacter : M. Pierre DUBOIS, tél : 04 70 43 68 95 ou M. Jean-Luc PERROT, tél : 04 77 20 74 00/06 15 08 72 06
- XI. **Renseignements d'ordre administratifs auprès** : du service des marchés publics – tél : 04 70 43 60 38 – Fax : 04 70 43 66 18 – courriel : a.macaire@ville-souigny.com
Renseignements d'ordre technique auprès : de Monsieur Pierre DUBOIS – Tél : 04 70 43 68 95
- XII. **Modalités de financement et de paiement** : ressources propres (budget commune)
- XIII. **Règlement des litiges** : Le Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND est seul compétent.
- XIV. **Délai minimum de validité des offres** : 120 jours
- XV. **Date d'envoi du présent avis** : le vendredi 25 janvier 2013